

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-001712 / 67642703
ISS Facility Services AG, 1020 Renens VD
Nettoyage et dégraissage industriel des installations de ventilation (restaurant, hôtel, industrie) établis sur tout le territoire suisse
Processus de production concernée par l'annexe de l'Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)
20 H
01.12.2013–30.11.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-001737 / 88785015
Comadur SA, 2416 Les Brenets
Division Glace Saphir, secteurs: usinage de verre de montres et Déposition sous vide
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H, 14 F
13.06.2014–12.06.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-001738 / 60699946
Sontex S.A., 2605 Sonceboz-Sombeval
Secteurs de la production: CMD et CFA
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
23.06.2014–31.10.2014 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 (OLT 1))

- 14-001390 / 73868910
Nestlé Operational Services Worldwide SA NOSW Plan Dessus, 1800 Vevey
Intervention de dépannage pour le centre de gestion du réseau informatique du ISIT
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
44 H
01.07.2014–30.06.2017 (Renouvellement)

- 14-001709 / 69129515
Wacker Neuson AG, 1029 Villars-Ste-Croix
Dépannages et réparations d'urgence des machines et équipements de construction sur les chantiers bénéficiant d'un permis de travail de nuit et/ou du dimanche du SECO ou d'une autorité cantonale d'exécution dans les cantons de FR, GE, JU, NE, VD, VS
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.09.2014–31.08.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

1^{er} juillet 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail